

## LE CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL



A Chambre d'Agriculture à sa dernière séance a ajouté encore à la liste des prix offerts au Concours Provincial Agricole de Sherbrooke, de manière à lui assurer le plus grand succès et à ne laisser rien à désirer même aux plus exigeants. Pour nous, nous ne recommanderons jamais de primer des animaux avant qu'ils n'aient atteint l'âge adulte et qu'ils ne soient arrivés à leur complet développement. Ce n'est qu'alors qu'il est possible de bien juger des caractères de la race et de l'individu et de primer avec sécurité des producteurs destinés à l'amélioration de notre bétail. Car le but des prix accordés est non seulement de récompenser les succès du cultivateur intelligent, mais encore d'indiquer, à tous, les reproducteurs d'un haut mérite, pouvant donner des descendants dignes d'eux. Or qu'arrive-t-il souvent des primes accordées dans nos concours aux reproducteurs jeunes encore et qui ne sont pas arrivés à leur développement parfait? Il arrive que trop souvent un poulain, un veau ou un agneau, après avoir obtenu un premier prix, accordé bien plus à leur état d'engraissement qu'à la perfection des formes, deviennent plus tard des reproducteurs tout à fait médiocres, souvent vicieux et indignes mêmes d'une mention honorable.

Pourtant les propriétaires de ces animaux donnent comme une haute recommandation en leur faveur le fait qu'ils ont remporté un premier prix, et le public peu connaisseur trompé par eux perd toute confiance et dans les concours et dans l'influence sur les produits d'un bon choix d'ascendants. La Chambre d'Agriculture tout en n'altérant en aucune manière la liste des prix déjà publiée, a cru devoir faire la part du feu en cette circonstance et ne pas heurter de front les préjugés encore existants sur cette question. Aussi a-t-elle consenti à l'addition de nouveaux prix extra qui, espérons-nous, figureront pour la dernière fois dans nos concours provinciaux.

## Especes Chevalines.

- Extra**—1re section, Chevaux de Selle, Prix, \$10, \$8, \$6.  
**Extra**—2e section, Poulains au-dessous d'un an, Prix, \$6, \$4, \$2.  
**Extra**—3e section, Pouliches au-dessous d'un an, Prix, \$6, \$4, \$2.  
**Extra**—4e section, Poulains au-dessous de 2 ans, Prix, \$8, \$6, \$4.  
**Extra**—5e section, Pouliches au-dessous de 2 ans, Prix, \$8, \$6, \$4.  
**Extra**—6e section, Poulains au-dessous de 3 ans, Prix, \$10, \$8, 6.  
**Extra**—7e section, Pouliches au-dessous de 3 ans, Prix, \$10, \$8, \$6.

## Especes Bovines.

- Extra**—1re section, Devons purs, appartenant à des Canadiens ou à des étrangers—Mâles, de 2 ans et au-dessus, Prix \$20, \$10 Femelles, de 2 ans et au-dessus, Prix \$20, \$10  
**Extra**—2e section, paires de bœufs d'un an, \$8, \$7, \$6, \$4.  
**Extra**—3e section, paires de bœufs de 2 ans, \$10, \$8, \$6, \$5.  
**Extra**—4e section, paires de bœufs de 3 ans, \$12, \$10, \$8, 6.  
**Extra**—5e section, Veaux mâles, \$6, \$4, \$3.  
**Extra**—6e section, Veaux femelles, \$4, \$3, 2.  
**Extra**—7e section, Genisses d'un an, \$6, \$5, \$4.

N.B.—Dans l'espèce bovine il faut lire 15 mois au lieu de 18 mois.

## Especes Ovine.

- Extra**—1e section, Agneaux mâles, laine longue, \$5, \$4, \$3.  
**Extra**—2e section, Agneaux femelles, laine longue, \$5, \$4, \$3.  
**Extra**—3e section, Agneaux mâles, laine courte, \$5, \$4, \$3.  
**Extra**—4e section, Agneaux femelles, laine courte, \$5, \$4, \$3.

## Prix du Prince de Galles.

Pour le meilleur Etalon d'espèce chevaline, sur le terrain du concours, \$50 et une médaille d'argent.

## Bases de la liste des prix.

Une lettre, signée de noms que nous serions fâché pour eux et pour nous de signaler, et désapprouvant les principes sur lesquels est basée la liste des prix, a été également soumise à la Chambre d'Agriculture. Cette lettre, un modèle du genre, nous apprend ce que sont les exposants attirés jusqu'à ce jour dans nos concours provinciaux. L'apogée du mérite en agriculture reposerait selon eux sur l'acquisition à grand frais d'un animal supérieur, chargé pendant plusieurs années consécutives de remporter le premier prix de sa classe et pratiquement de fermer à la compétition de tous les autres éleveurs la porte des honneurs et des distinctions. Eh bien, une fois pour toutes ces prétentions là n'ont plus cours aux yeux de la Chambre d'Agriculture. Assez longtemps un système d'abus, dont le résultat était l'exclusion de nos agriculteurs pratiqués, a prévalu dans l'organisation de nos concours provinciaux. Et il faut que les lauréats d'autrefois se préparent à lutter à chances égales avec nos éleveurs d'aujourd'hui. Aux yeux de la Chambre tous sont égaux et méritent un encouragement proportionnel à leur importance au point de vue de la production agricole. Elle veut encourager surtout l'amélioration de nos races indigènes parce qu'elles représentent la presque totalité de notre richesse en bétail. Les races étrangères vis-à-vis d'elles ne sont numériquement qu'une goutte d'eau dans notre fleuve, toutefois elles aussi méritent un encouragement tout spécial, comme moyens auxiliaires d'amélioration et comme modèles à mettre sous les yeux de nos cultivateurs, comme le but de leurs constants efforts. Telle est la base principale de la liste des prix offerts au concours de Sherbrooke.

Mais pour arriver à l'amélioration générale